

www.lhotellerie-restauration.fr

Pays : France

Dynamisme : 10



## Coronavirus : Logis Hôtels supprime sa commission sur les réservations directes en soutien aux hôteliers-restaurateurs indépendants

Face à la propagation de l'épidémie de coronavirus (Covid-19) et les conséquences sanitaires et économiques qu'elle engendre, Logis Hôtels met en œuvre une mesure de soutien exceptionnelle aux hôteliers-restaurateurs indépendants membres de la chaîne en supprimant la commission sur les séjours réservés directement par les clients sur l'application mobile, [logishotels.com](http://logishotels.com) et à la centrale de réservation téléphonique.

*"La suppression des commissions sur les séjours directs de mars et avril est une mesure concrète avec un effet positif immédiat sur les trésoreries de nos adhérents, dans les huit pays européens où Logis Hôtels est présent. En période de développement comme en période de crise, Logis Hôtels soutient l'hôtellerie-restauration indépendante et familiale. Nous encourageons l'ensemble des autres acteurs commerciaux comme les chaînes, distributeurs, OTA, CRT, CDT, etc. à faire preuve de la même solidarité avec les TPE et PME", déclare **Karim Soleilhavoup**, directeur général du groupe Logis Hôtel.*

Logis Hôtels appelle le Gouvernement et les banques à mettre en place rapidement deux mesures supplémentaires :

- le dégrèvement total de la taxe de contribution à l'audiovisuel public, payable normalement en avril ;
- un report sans pénalités ni intérêts des échéances des prêts bancaires contractés pour la rénovation ou l'acquisition d'établissements indépendants.

Pour **Fabrice Galland**, président de la Fédération internationale des Logis : "Sans ces mesures, nous assisterons à une condamnation progressive mais certaine de nombreuses entreprises du secteur. Plus qu'essentielle, l'intervention du Gouvernement est désormais une question de survie."